

074  
A 694

# L'ARCUS,

## JOURNAL ÉLECTORIQUE.

RESURREY, SÉNT DÏPÏ.

VOL. II.]

MONTREAL, 26 DECEMBRE, 1827.

[No. 11.

MONTREAL,  
IMPRIME ET PUBLIE PAR  
**LUDGER DUVERNAY,**  
No 5, rue St. Jean Baptiste.

### L'ARCUS AUX ÉPÉES. CHANT III.

Savant Procureur Général de la Bureau-cratie, qui viens te jeter malencontreusement en travers de mes chants, lorsqu'après une longue absence, revenu de nouveau dans ces lieux, je dois n'avoir rien plus à cœur que de continuer mon récit, et d'y ajouter ce que j'ai vu dans mon dernier voyage dans les sombres demeures! Ah je me le rappelle; la réputation de tes Cours avoit percé dans ces noirs royaumes avant même qu'elles fussent nées; je t'y ai vu avec la suffisance . . . . . mais pourquoi conter aux mortels ce qu'ils ont vu maintenant mieux que moi, puisque ma vision n'a été qu'en apparence et que la leur a existé en réalité. Ainsi, savant Procureur, je cesse pour le moment de chanter tes exploits; va-t-en chez la Bégin, ou ailleurs si tu veux; je vais retourner à la revue de la Milice infernale dont j'ai entretenu mes lecteurs à ma dernière apparition. J'ai fait depuis un autre petit voyage, mais on m'en saura gré, parceque j'y ai beaucoup vu, et beaucoup retenu, et que j'aurai de quoi conter, si Dieu prête vie à mes chants.

J'étois donc dans une grande plaine, et je ne voyois, par la force du prestige, que des ombres dont le Canada avoit été autrefois la patrie. Comme elles étoient toutes en un même peloton, il me fut aisé de ne porter mon attention que sur elles. J'en entendis plusieurs qui se plaignoient de la dureté des lois militaires qu'on avoit nouvellement mises en force, et par lesquelles on astreignoit à des tracasseries non méritées, tous les paisibles habitans des champs élysées. Quoique la loi prétendue ne fût pas une loi, on avoit beaucoup maltraité ceux qui avoient négligé de se trouver aux parades, sur les bords du Styx et de l'Achéron. Les sergens infernaux en avoient même dépouillés plusieurs de leur chemise; et des ombres sans chemise devoient faire triste figuré, comme vous l'imaginez. Un grand nombre de cassations avoient eu lieu nouvellement dans cette milice; et toutes les places étoient remplies par les serviteurs de l'administration, parce qu'on l'avoit voulu ainsi.

Et après avoir attendu quelque tems, j'entendis le bruit des trompettes qui annonçoient l'arrivée du député, envoyé pour commander la milice; il parut enfin, et s'avança en parlant ainsi, disant que c'étoit au nom de Pluton:

“ Habitans de ces sombres lieux, vous qui êtes tous soldats, parce que vous êtes citoyens, et qui ne serez pas citoyens, parce que vous êtes soldats, j'entends que tout

m'obéisse sans réplique, et que ma volonté soit ici la seule règle à suivre. J'en ai déplacés beaucoup d'entre vous, parcequ'ils ne me plaisoient pas; j'en ai mis d'autres de mon choix à leurs places; je suis au dessus de votre censure; ma volonté doit être ma règle, et vous ne serez pas citoyens parceque vous êtes soldats.”

Après ce discours, la revue eut lieu. Je n'en dirai rien, par ce qu'elle n'a aucun rapport à ma thèse. Je passerai à la rencontre que je fis, d'une ombre qui portoit deux paires d'épaulettes et une paire de pistolets. Toutes les ombres voulurent aussitôt s'approprier les précieux joujoux, mais celui qui les portoit leur répondit d'un ton sévère: “Croyez vous qu'il n'y ait que les morts qui aient part aux faveurs de notre milice? Tout ceci n'est pas pour vous; je le destine à des vivans favorisés que j'attends dans mon empire. Les pistolets sont pour un honorable prévot, le gardien de la sureté des villes, qui doit bientôt paroître armé de pied en cap pour s'opposer à un peuple révolté; les paires d'épaulettes sont pour une paire de Colonels, rivaux de gloire et de génie, dont l'un réside à la Rivière du Chêne, et dont l'autre, ci-devant Major, s'est fait une réputation dans son endroit par un voyage aux frontières. J'ai aussi une épée, pour un vieux Colonel qui doit être le père et le restaurateur de la jurisprudence martiale, dans la capitale d'un certain pays. Ces personnes sont les enfans du choix de mon maître; que ne puis-je trouver un vivant pour leur porter les présents qu'il leur destine.”

A ces mots je me retirai en arrière, pour ne pas être chargé de la pénible commission; mais mon guide s'avancant, s'écria: “ Il est des vivans dans l'empire des morts; voici L'ARCUS, que vous pouvez charger du Message.” J'acceptai le voyage, quoi qu'à contrecœur; mais on m'avoit menacé de me réduire moi-même à l'état des ombres, qui n'ont pas de corps; c'est pourquoi je pris l'épée, les pistolets, et les épaulettes, je m'acheminai vers le monde gravitant et matériel, et je remis les présents infernaux à leur adresse. Je vous raconterai une autre fois ce que je fis après.

### L'ARCUS.

TROIS RIVIERES, 24 DEC. 1822.

AUJOURD'HUI, 13 Décembre, à 1 heure a eu lieu à l'hôtel de Gargau, une Assemblée des Bureaucrates de la ville et du district des Trois-Rivières, au nombre d'environ 78, aux fins d'approuver la conduite de son excellence. Mr. Pierre Joseph Godfroy de Tonnancour, avocat en a été le président, et Mr. Kerr, secrétaire.— Le président avec son éloquence et son air d'intrépidité ordinaires a ouvert l'assemblée par un discours (en anglais) qui portait en substance, “ que les représentans voulaient tout avoir, et qu'ils avoient dernièrement entrepris beaucoup de choses, mais qu'ils s'étaient fait fermer la

“ porte au nez, &c ” Ensuite, Mr Vézina, aspirant au bonheur de mettre sur sa tête un chapeau à Trois Cornes, prononça un discours de sa façon. Cet homme déploya l'étendard du mensonge devant un auditoire dont partie était trop peu instruite pour le comprendre, partie différait d'opinion avec lui, et partie s'enthousiasmait pour l'amour d'eux-mêmes plutôt que pour l'amour de son excellence. Ce front souillé de tant d'opprobres politiques.....a pris cet air de candeur et d'hypocrisie dont il se sert ordinairement pour persuader et parvenir à son but.....chacun le sait. Son effronterie l'a porté à proférer de dégoûtantes injures contre Mr. Papineau. Il a mis de côté toutes les véritables questions, pour tâcher de faire croire à tous les gens, qui ne pouvaient pas en être dupes, que toutes les difficultés entre la Chambre et le gouverneur n'avaient rapport qu'à Mr. Papineau, se signalant par là comme un menteur éhonté, trop rassasié d'insultes et de mépris pour pouvoir désormais être sensible à ceux qui peuvent lui être si justement faites; et cet homme est le protecteur du lord Dalhousie auprès des Canadiens en cette ville. Comment se fait-il qu'il puisse, ce Mr. Vézina, parler aussi audacieusement, après avoir dit à tous ceux qui ont voulu l'entendre que s'il eut été de la Chambre, il eût choisi Mr. Vallières comme orateur, afin de pouvoir IMMEDIATEMENT accuser (impeach) le gouverneur. Ce fait s'il est démenti, sera étayé de certificats, et il fait voir de quoi cet homme est capable.

Pour l'information et l'amusement du lecteur nous publions ci-après la liste des personnages qui composaient cette auguste assemblée!!

#### Employés du gouvernement.

- David Chisholm, Clerc de la Paix, ci devant éditeur de la gaz. de Montréal et du Herald.
- Pierre Dasilva dit Portugais, huissier du .B. R., jaquetier, ci devant marchand d'avoine!!
- Louis Lefèvre, huis. aud. du Quar. de session, &c.
- Philippe Burns, grand connétable, adjudant, petit inquisiteur, jaquetier, &c. &c.
- John Doty, ministre à demi paye,
- John Bignell, maitre de poste,
- Pierre L. Panet, grand voyer,
- James H. Kerr, Douanier et employé à la cour de son père.
- Pierre Vézina, conseil de la couronne, procureur du procureur du général, &c. &c.
- J. B. Niverville, dep. des sauvages.
- J. Kempt, geolier,
- G. Carter, médecin de la prison,
- J. Fearon, interprète des cours,
- P. J. G. de Tonnancour, coronaire et officier rapporteur.

#### Officiers de Milice.

- Kedy Hart capt. Sam Hart, enseigne, Horatio Montour, Michel Bellerose, orfèvre et jaquetier, John Grant, de Machiche, D. Grant, son frère,

#### Aspirans aux Commissions.

- Hubert Lassiserne, chantre à l'orgue et can didat pour le prochain bal d'assemblée.
- Jean Pothier, prosélyte de Vézina,
- Jacques Burns, ci devant faiseur de pains d'épice,

#### Officiers à demi-payé.

- Doct. Mabey, H. F. Hughes, capt. Cartwright, Thos. Whitehead, sergt. et maître des casernes,

#### Dépendans de MM. Bell, Hart, &c.

- Bruce forgeron, Pratte menuisier, Chateau charretier. Richard do. Périgord do. Duplessis huis. du sherif, Panneton do. Rochelenu do. Ed. Grieve commis de Mr. Bell, Jacques Bell fils de son